

Chers parents, chers enfants,



Nous venons de terminer cette année 2020-2021. Une année masquée, une année d'adaptabilité, une année fatigante pour chacune et chacun d'entre nous.

Alors je voulais commencer par vous remercier, vous parents de votre collaboration et votre aide lors de nos sollicitations.

Nous avons dû, pendant cette année, annuler au fur et à mesure différents projets. Soyez sûrs que nous en sommes les premiers désolés.

Cela étant, nous avons réussi à maintenir notre plus gros projet... le cirque ! Je remercie les enfants et les adultes de l'école pour leur investissement durant cette période de trois semaines. Grâce à eux, ce moment hors du temps a été un

moment de joie, de sourires, tout simplement, de plaisir.

Ça y est Les vacances arrivent ! Enfin pour les enfants surtout 😊

Dans ce courrier je vous parle de l'année prochaine. Ne m'interrogez pas sur les protocoles, nous ne les avons pas encore reçus. Il paraît qu'ils vont arriver début juillet, mais avec un réajustement fin août. Alors j'attendrai fin août, les annonces officielles, c'est-à-dire quelques jours après la presse, pour vous annoncer les modalités de l'année prochaine. En attendant profitez des vacances.

L'année prochaine est une année exceptionnelle ! Nous fêtons les **150 ans de l'école**. Nous lancerons les festivités le week-end du 24-25 septembre avec « Mon école ouverte pour tous » le samedi matin.

Cet anniversaire sera le fil rouge de notre année qui se conclura par la **fête de l'école le dimanche 26 juin**.

De plus le site d'en bas sera en réfection pendant une grande partie de l'année.

Les deux classes de MS-GS seront donc sur le site d'en haut.

Voici les différentes informations pour cette nouvelle année.

On se retrouve le jeudi 2 septembre à 08h30

L'APEL sera au rendez-vous pour partager ce moment de rentrée avec nous et nous offrir le **café de bienvenue**. D'avance merci à eux.

Voici le calendrier des vacances de l'année 2021-2022

Rentrée scolaire des élèves	jeudi 2 septembre 2021
Vacances de Toussaint	Samedi 23 octobre au lundi 08 novembre 2021
Vacances de Noël	Samedi 18 décembre au 03 janvier 2022
Vacances d'hiver	Samedi 5 février au lundi 21 février 2022
Vacances de printemps	Samedi 9 avril au lundi 25 avril 2022
Pont de l'Ascension	mercredi 25 mai au lundi 30 mai 2022
Début des vacances d'été	mercredi 6 juillet 2021

INFOS DE RENTREE

Emploi du temps hebdomadaire :

Les portes et grilles de l'école sont ouvertes 10 minutes avant le début (8h35) et 10 min après la fin (16h40).

	début	fin
Garderie matin	07h15	08h35
Classe le matin	08h45	12h00
Classe l'après-midi	13h30	16h30
Garderie soir	16h40	18h45

CONTRIBUTION DES FAMILLES – TEMPS PÉRISCOLAIRE

Tarifs annuels 2021/2022

Contribution - forfait		Services périscolaires		Cotisations volontaires	
Contribution Ecole	295 €	Repas régulier	4,15 €	Adhésion APEL	19 €
		Repas occasionnel	4,55 €	Abonnement magazine La Salle	9,90 €
		Garderie matin :			
		7 h 15 – 8 h 30	2,05 €		
		7 h 45 – 8 h 30	1,80 €		
		Garderie soir :			
		16 h 30 – 17 h 30	2,15 €		
		16 h 30 – 18 h 45	3,05 €		

Aides diverses :

- 20% de réduction sur la scolarité à partir du 2^{ème} enfant, exceptions faites des services et cotisations soit 263 € l'année à la place de 295 €.

Restaurant scolaire :

Merci de compléter le document annexe pour la restauration scolaire.

Le repas occasionnel est au tarif de 4,55 €

Le repas régulier est au tarif de 4,15 € et se décompose ainsi :

- 1) La part des frais fixes, dont le financement doit être assuré tout au long de l'année,
- 2) La part de l'alimentation proprement dite, seule cette part alimentaire sera déduite en cas d'absence pour maladie.

Garderie :

La garderie des quatre classes de maternelle se fait sur le site d'en bas.

La garderie de l'élémentaire se fait sur le site d'en haut.

Les 2 garderies sont regroupées à partir de 17h30 sur le site maternelle (derrière la mairie)

En cas de retard exceptionnel après 18 h 45, vous devez prévenir les surveillantes au 06.82.82.85.98.

Pour toute communication vous pouvez appeler le 02.99.96.61.53 jusqu'à 18h00 : Accueil du groupe scolaire.

Pour rappel si nous constatons des retards réguliers à la garderie, des dépassements pourront être facturés. Pénalités de 10 € après avertissement par la direction.

Fournitures scolaires :

- Pour les élèves de **maternelle**, les fournitures scolaires sont distribuées par l'école. Votre enfant a besoin d'un cartable sans roulettes pour y ranger un change de vêtements, et son doudou.
 - En **élémentaire**, les fournitures scolaires sont distribuées par l'école.
 - ➔ Il a été demandé aux enfants de ramener certains cahiers pour la rentrée afin de continuer les apprentissages dans le même cahier.
- Prévoir un cartable sans roulette, une gourde, une trousse avec le reste des fournitures, l'agenda et une boîte de mouchoirs.

N.B. : Chacun s'engage à couvrir les livres prêtés par l'école et à en prendre soin. Les livres perdus ou trop abîmés seront facturés à la fin de l'année.

Structure pédagogique 2021-2022 :

Stéphanie MEREL, Soazic VETTER, Marine GARDAN et Anne-Sophie LEGENDRE étaient en suppléances dans l'école, nous ne savons pas dans quelle école elles seront affectées l'année prochaine. Lucie LEFRAIS était à temps partiel à l'école, elle se voit proposer un temps plein à l'école de Torcé. Chacune, nous les remercions pour cette année et leur souhaitons une bonne continuation.

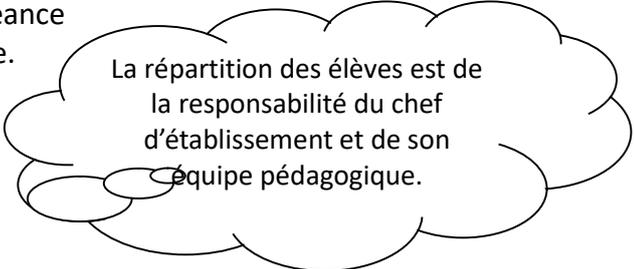
Veillez trouver ci-joint la structure de l'année prochaine.

Hélène Simonneaux réintègre l'équipe après son congé parental.

Lucile Rottier et Angélique Huriau-Fadier continue à 75%.

Pascale Garcia est en congé maternité jusqu'à fin décembre, elle reprendra en janvier.

TPS-PS	: Bénédicte JOUAULT/Nicolas HILLION
TPS-PS-MS	: Sabrina JAMIER
MS-GS	: Aurore SERRAND
MS-GS	: Pascale GARCIA / en attente de la suppléance
CP-CE2	: Antoine BONAMY/ En attente du binôme.
CP-CE2	: Elisabeth DAVENEL-HASLE
CE1	: Hélène SIMONNEAUX
CE1-CE2	: Fabienne CHEVRIER
CM1	: Lucile ROTTIER / En attente du binôme
CM1-CM2	: Sandie MEZIERE
CM1-CM2	: Angélique HURIAU-FADIER – En attente du binôme
CM2	: Jérôme PETITPAS



La répartition des élèves est de la responsabilité du chef d'établissement et de son équipe pédagogique.

Il ne faut pas oublier les 4 ASEM, Christiane Bouffart, Ghislaine Rubin, Corinne Travers et Cécilia Suhard, ainsi que Valérie Cordelier, Bénédicte Michelin, Anita Tirel et Caroline Delourmel qui complètent cette équipe éducative pour le bon déroulement de tous les temps de l'école.

Les effectifs sont en hausse dans l'établissement et cela montre toute la vitalité de celui-ci. Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez. La **répartition des classes** vous sera communiquée par affichage sur les différents sites du groupe scolaire la **mardi 31 août**.

Projets d'année :

Pour cette nouvelle année, l'équipe éducative est pleine de projets pour agrémenter le **150^{ème} anniversaire** de l'école La Salle St Joseph. Cet anniversaire sera le fil rouge des projets de l'année.

A cela s'ajoutera **l'éco-école** que nous continuerons à développer ainsi que l'initiation et le développement des langues étrangères dès la Petite Section.

Nous continuons notre collaboration avec **Pop English** et nous développons celle-ci avec le cycle 2. A partir de janvier 2022 les élèves de CE1 et CE2 feront une fois par semaine une séance de littérature de jeunesse, EPS, sciences, ou autre en anglais, en plus de l'heure et demi d'anglais déjà prévue dans les programmes.

A ces différents projets pourront s'ajouter des projets de cycle ou de classe plus particuliers.

Documents à rendre ou à connaître pour le jour de la rentrée :

En annexe vous trouverez un document avec l'ensemble des papiers obligatoires à nous retourner.
Merci de le compléter et de le donner à votre enfant **le jour de la rentrée. (Ne pas l'envoyer)**

1) Fiche de renseignements administratifs : (doc annexe)

Merci de la vérifier et de la signer si aucun changement.

Si vous devez apporter des modifications merci de le faire au crayon rouge afin que cela soit bien visible.

2) Catéchèse : (doc annexe)

Nous sommes une école d'enseignement catholique. A ce titre, nous proposons à toutes les familles à partir du CE1, 1 heure hebdomadaire de catéchèse. Ce choix, permet à votre enfant de découvrir Dieu et d'entrer dans la foi Chrétienne. Cela permet également de se préparer aux sacrements.

En effet si vous souhaitez que votre enfant fasse sa première communion, il doit avoir effectué 2 années de catéchèse (CE1 et CE2).

Les enfants qui ne s'inscrivent pas à la catéchèse feront culture chrétienne.

3) Assurances : (informations sur le site de l'école)

Dans les établissements scolaires, l'assurance individuelle accident est obligatoire pour tous les élèves. Afin de protéger le mieux possible votre enfant, à un prix très compétitif, et de vous alléger d'une nouvelle tâche administrative, **l'OGEC La Salle St Joseph a souscrit une assurance collective pour tous les élèves du groupe scolaire auprès de « Assurances FEC » (Frères des Ecoles Chrétiennes). Elle est incluse dans les frais de scolarité.**

4) Carte de sortie : (doc annexe)

A partir du CP, les élèves ont le droit de sortir seul de la cour de l'école pour rentrer à la maison, le midi ou le soir **à la condition de présenter à chaque sortie**, leur carte d'autorisation de sortie.

La carte de sortie est obligatoire pour :

- Les enfants autorisés à sortir **sans adulte**. (Un adulte est une personne majeure)
- Les enfants récupérés par un aîné du collège.
- Les enfants qui repartent à vélo : ils doivent montrer leur carte à la personne de surveillance au portail et leur signaler qu'ils partent récupérer leur vélo.

La carte doit être signée et doit comporter une photo. Elle doit être présentée à chaque sortie. Le renouvellement d'une carte sera facturé 3€.

Pour une sortie ponctuelle ou un changement ponctuel, une autorisation signée sur papier libre est possible.

5) ORSEC-IODE : (doc annexe)

Vous pouvez trouver sur le site de l'école le document explicatif du plan Orsec-Iode. Ce plan définit des mesures de précaution notamment la mise en place de points de distribution de doses d'iodes.

Nous vous remercions de compléter l'enquête et de la faire remettre à l'enseignant pour la rentrée.

5) A.P.E.L. : (doc annexe)

Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre

L'adhésion à l'A.P.E.L. figure en annexe. En adhérant, vous recevrez le journal « FAMILLE et EDUCATION » qui vous donne de nombreuses informations et alimente votre réflexion.

6) Le Lasalle liens :

L'école La Salle St Joseph est une école d'enseignement catholique sous tutelle congréganiste La Salle. Le réseau La Salle édite un magazine d'éducation qui permet de connaître toute l'actualité lasallienne, les initiatives des communautés éducatives et d'approfondir également les points d'attention des enjeux de la relation d'éducation. Le magazine paraît quatre fois par an (le coût pour les quatre numéros est de 9.90 euros).

Antoine Bonamy,
Chef d'Etablissement 1^{er} degré



**DISTRIBUTION DE COMPRIMES
D'IODURE DE POTASSIUM
AUX ELEVES DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES
D'ILLE ET VILAINE**

Mme/M.....responsable légal de
en classe de.....

AUTORISE / N'AUTORISE PAS (1) Le chef d'établissement (1) rayer la mention inutile
à donner des comprimés d'iodure de potassium à notre fils / fille de l'établissement, **à la suite du déclenchement du dispositif « ORSEC-IODE » par le Préfet d'Ille-et-Vilaine.**

Cette attestation sera conservée par l'établissement dans le dossier de mon enfant et renouvelée chaque année.

Fait à Le..... Signature :

Autorisation à venir récupérer mon enfant de maternelle

Je soussigné,Parents de (Nom et Prénom de l'enfant)
..... en classe de

Personnes autorisées à reprendre mon enfant:

Nom	Prénom	Lien de parenté

A , le/...../..... Signature(s)

Restauration

Vous avez fait le choix d'inscrire votre enfant à la cantine en tarif régulier. Votre enfant mangera donc au moins deux fois par semaine à la cantine.

Afin que nous puissions être au plus proche dans nos prévisions, merci de compléter le tableau ci-dessous.

Mettre une croix les jours de présence.

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Restauration				

Garderie

L'inscription à la garderie est obligatoire. Vous avez 2 possibilités :

- Soit votre enfant vient de manière régulière à la garderie et dans ce cas vous pouvez l'inscrire pour l'année. Possibilité de changement de manière ponctuelle via école directe. Remplir le tableau par une croix pour les présences.

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Garderie matin				
Garderie soir				

- Soit, vous inscrivez votre enfant ponctuellement en fonction de vos besoins via école directe.



**DISTRIBUTION DE COMPRIMES
D'IODURE DE POTASSIUM
AUX ELEVES DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES
D'ILLE ET VILAINE**

Mme/M.....responsable légal de
en classe de.....

AUTORISE / N'AUTORISE PAS (1) Le chef d'établissement (1) rayer la mention inutile
à donner des comprimés d'iodure de potassium à notre fils / fille de l'établissement, **à la suite du déclenchement du dispositif « ORSEC-IODE » par le Préfet d'Ille-et-Vilaine.**

Cette attestation sera conservée par l'établissement dans le dossier de mon enfant et renouvelée chaque année.

Fait à Le.....

Signature

Catéchèse et culture religieuse

Nom de l'enfant : Prénom : Classe :

- suivra le parcours de catéchèse et se préparera au sacrement de la 1ère communion, la profession de foi (6^{ème})
- suivra le parcours de culture chrétienne
- autorise mon enfant à aller à l'espace pastoral sur le temps du midi (élève de cycle 3)

- J'accepte d'accompagner un groupe de catéchèse ou de culture chrétienne tout au long de l'année.

OUI - NON (entourer la réponse choisie)

Merci d'indiquer vos disponibilités, nous essaierons de nous adapter à votre emploi du temps.

Nom du parent animateur : Disponibilités :

A, le/...../..... Signature(s)

Restauration

Vous avez fait le choix d'inscrire votre enfant à la cantine en tarif régulier. Votre enfant mangera donc au moins deux fois par semaine à la cantine.

Afin que nous puissions être au plus proche dans nos prévisions des denrées, merci de compléter le tableau ci-dessous.

Mettre une croix les jours de présence.

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Restauration				

Carte de sortie pour enfant d'élémentaire

Nom : Prénom : Classe :

Si je mets une croix mon enfant est autorisé à sortir seul de l'établissement, sinon remplir le 2ème tableau.

Il est possible de remplir les 2 tableaux.

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
12 h 00				
16 h 30				
Horaires libres*		Ex. 17h30		

* indiquer un horaire sur la carte pour les soirs désirés. (voir ex.)

Personnes autorisées à reprendre l'enfant :

Nom	Prénom	Lien de parenté

A, le/...../..... Signature(s)

En cas d'oubli de la carte, votre enfant sera emmené soit à la cantine, soit à la garderie.
Merci de votre compréhension.

Garderie

L'inscription à la garderie est obligatoire. Vous avez 2 possibilités :

- Soit votre enfant vient de manière régulière à la garderie et dans ce cas vous pouvez l'inscrire pour l'année. Possibilité de changement de manière ponctuelle via école directe. Remplir le tableau par une croix pour les présences.

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Garderie matin				
Garderie soir				

- Soit, vous inscrivez votre enfant ponctuellement en fonction de vos besoins via école directe.

Nos Missions

Accueillir chaque parent d'élève a sa place au sein de l'apel (avec ses compétences, sa disponibilité, ses valeurs ...)

Représenter les familles du groupe scolaire pour faire valoir nos droits et avancer ensemble pour nos jeunes, avec des parents correspondants dans chaque classe du collège.

Informier grâce aux contacts privilégiés avec les directions, la mairie

Orienter via le BDI orientation, des services APEL 35, du forum des métiers

Animer en créant du lien au travers d'activités variées pour les enfants, les familles, les parents. ...

Budget

Cotisation 2021-2022 : **19 €**

7,50 €: apel 35

+ 3,88 €: apel

+ 4,80€: abonnement magazine

+ 2,82 € : notre apel

Grâce aux ventes, chaque année **notre apel aide au financement** selon les besoins :

- ⊗ Pour le confort des élèves :
des livres pour le rallye lecture, l'aménagement des salles de classes et pour les cours, des jeux pour les cours et les classes

- ⊗ Pour former nos jeunes :
formation secourisme, brochures orientation, BDI, forum des métiers ...

Contact

@ : apel@argentre.org

FB : APEL groupe scolaire st joseph
argentre du plessis



Apel La salle Saint Joseph

Notre association de parents agit et s'implique dans la vie du groupe scolaires. Elle a la responsabilité de représenter les parents, mais aussi d'accueillir, d'animer, d'informer, de conseiller. Chacun donne de son temps à sa convenance grâce au fonctionnement en commission.

Cher parent, bénévole ponctuel ou membre investi dans notre conseil d'administration, l'Apel a besoin de chacun !

Assemblée générale de l'Apel
30 septembre 2021
20h

Pour nos jeunes

Distribution des fournitures scolaires
pour les collégiens :

28 août 10h à 11h30

30 août 18h à 19h30



17 décembre : Goûter de Noël

Décembre : Vente paniers garnis de
produits locaux (lancement : octobre)

Janvier : Loto de l'épiphanie

Mai : Vente de produit nominatif
(lancement : avril)

26 juin : Tombola

**Les bénéfices de ces actions
sont investis dans les projets
du groupe scolaire !**

En famille



**Vendredi 8 ou 15 octobre -
20h-22h30** : Jeux de société

en famille

Dimanche 13 ou 20 mars - 15h-17h :
Dimanche en famille : spectacle offert
aux familles

Dimanche 3 avril :
Rallye rando et vide
placards



Dimanche 8 Mai : Marche des familles
en collaboration avec l'Amicale, et
l'OGEC

Dimanche 26 juin : Fête de l'école

Une histoire de parents



**Jeudi 2 septembre 8h30-
9h00** : Café rentrée en
élémentaire et maternelle

Vendredi 24 et samedi 25 septembre :
Notre école fête ses 150ans !



Jeudi 30 septembre - 18h30 :
Assemblée Générale de l'Appel

Mardi 16/11- 20h00 et début 2022
Conférences (thème à venir)



ADHESION et INSCRIPTIONS APEL

2021 - 2022

La réussite de la scolarité de nos enfants dépend de l'investissement de la communauté éducative, des enseignants et de nous parents. Soyez acteurs de leur réussite !

Merci de nous retourner le coupon ci-dessous avec le dossier de rentrée.

Nous comptons sur vous et nous vous remercions de votre engagement.

Famille NOM / Prénom :

Parents de ou des élèves :
En classe de : 2021 - 2022

Adresse :

.....

Téléphone :/...../...../...../...../.....

Adresse email :@.....

Nous souhaitons adhérer à l'Apel, nous réglons la cotisation d'un montant de 19 €, pour cette année 2021-2022. Le montant de notre cotisation sera alors directement ajouté à notre contribution scolaire facturée par le collège.

Nous réglons déjà la cotisation à l'Apel dans un autre établissement, nous soutenons l'Apel La Salle Saint-Joseph en versant 3,90 €, pour cette année 2021-2022. Le montant de la cotisation sera alors directement ajouté à notre contribution scolaire facturée par le collège.

Nous ne souhaitons pas adhérer à l'Apel.

Si vous souhaitez accompagner l'Apel La Salle Saint-Joseph :

Je suis volontaire pour faire partie du Conseil d'Administration de l'Apel La Salle Saint-Joseph.

J'accepte d'aider ponctuellement en faisant partie de notre réseau Parents-Amis

Je suis volontaire pour être parent correspondant. L'adhésion à l'APEL est alors nécessaire.

Je souhaite intégrer l'équipe BDI. Renseignez vos disponibilités dans la semaine scolaire.....

.....

Je suis intéressé(e) par la commission numérique éco-collège et restauration ouverture internationale

➤ **Le Parent Correspondant** est volontaire pour représenter les parents d'élèves de la classe. Il est le lien privilégié entre familles et enseignants. Par le biais du questionnaire distribué à chaque famille, le parent correspondant réalise une synthèse qu'il présente au conseil de classe et rédige le compte rendu. En 2020-2021 de nouveaux temps de rencontre avec la direction seront proposés.

➤ **L'Equipe du BDI** (bureau de documentation et d'information) est formée de parents volontaires qui interviennent ponctuellement en 4^{ème} et 3^{ème} pour aider les élèves dans la recherche d'informations capitale pour leur orientation. C'est un moment propice à l'échange avec les élèves sur la découverte des métiers et des parcours de formation.



L'assurance
Scolaire
pour vos
Enfants

7 JOURS/7
24H/24

Une couverture
maximum tout au
long de l'année !

En cas d'accident...



Service Sinistre
Tél. : 03 87 50 48 26
www.assurances-fec.org

➔ Déclarer l'accident auprès de l'établissement scolaire, en joignant :

- Dommage corporel : un certificat médical de première constatation.
- Dentaire : un devis précisant le montant de la reconstitution prothétique au coût actuel, pour le paiement de la somme prévue au tableau des garanties.
- Agression-racket/vol des effets scolaires : le dépôt de plainte fait auprès des autorités de police ou de gendarmerie.
- Bris de lunettes : la facture de l'opticien ou l'original du décompte de la sécurité sociale complété par le décompte de votre mutuelle complémentaire.

➔ Les Assurances F.E.C. accusent réception de la déclaration en indiquant un numéro de référence qui doit être rappelé dans toute correspondance.

➔ Toutes les notes de frais liées à un accident corporel de l'élève assuré doivent être présentées à la Sécurité Sociale (ou à d'autres caisses...) ainsi qu'à votre mutuelle.

Après remboursement par ces organismes, envoyer les décomptes aux Assurances F.E.C. qui procéderont au paiement des sommes prévues.

➔ Si le traitement de l'enfant est très long, envoyer les décomptes au fur et à mesure des remboursements des organismes.

➔ Nous ne délivrons pas de prise en charge directement aux hôpitaux ou cliniques.

➔ Pour clore le dossier, il sera demandé dans certain cas, un certificat médical de guérison ou de consolidation.



Prescription : Toutes actions dérivant d'un contrat d'assurance sont prescrites par deux ans à compter de l'événement qui y donne naissance (art. L 114-1 et L 114-2 du code des Assurances). S'il n'est pas possible de clore le dossier dans ce délai (consolidation non acquise par exemple), il est impératif d'interrompre cette prescription par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse ci-dessous :



42B rue du Faubourg - BP 80820 - 57013 Metz Cedex 1
Tél. 03 87 50 52 05 - fec@assurances-fec.org - www.assurances-fec.org

Assurances F.E.C est une marque de OMA Société de courtage d'assurances - Société par action simplifiée au capital de 1 000 000 € - RCS de Metz - SIREN 349 869 297 - APE 6622Z - Siège social : 21 rue Lothaire BP 80820 57013 - Metz Cedex 1 - Garantie financière et assurance de responsabilités civiles professionnelles, Art. L512-6/L512-7 du Code des Assurances - Immatriculation ORIAS n°07 001 654 (www.orias.fr) - Exerce sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest CS92459 75436 Paris Cedex 9 (www.acpr.banque-france.fr) - En cas de réclamation : OMA - service réclamation 42B rue du Faubourg BP 80820 57013 Metz Cedex 1 - reclamation@oma.fr - Médiation : Dans le cas où le service réclamation ne vous aurait pas apporté de réponse satisfaisante, vous pouvez saisir le Médiateur de l'Assurance à l'adresse : La Médiation de l'Assurance, Pôle CSCA, TSA 50110, 75441 Paris Cedex 09 ou le.mediateur@mediation-assurance.org



GENERALI Assurances IARD, Société Anonyme au capital de 70 310 825 euros
Entrepris régie par le Code des Assurances - 552 062 663 RCS Paris, Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 PARIS.
Société appartenant au Groupe Generali, immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

Protégez vos enfants



ASSURANCES F.E.C.
www.assurances-fec.org

La Formule Harmonie



Une garantie scolaire et extra scolaire, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7

➔ Ce que nous garantissons

Le paiement d'indemnités en cas d'accidents corporels subis par l'assuré.
L'indemnisation des dommages causés aux biens du maître de stage.

Les événements et garanties sont résumés dans le tableau ci-contre et s'entendent en complément de la Sécurité Sociale et/ou complémentaires.

➔ Les activités garanties

Les activités scolaires...
Les trajets...
Les activités extra-scolaires (sportives, récréatives...)

➔ Ce qui n'est pas garanti (principales exclusions)

La pratique des sports aériens, navigation aérienne dans les appareils non agréés pour le transport public de personnes, yachting à plus de 25 miles des côtes, bobsleigh, skeleton, saut à ski, l'escalade avec moyens artificiels ou en cordées (sauf initiation), les sports à titre professionnel, les courses utilisant des engins à moteur, Usage comme conducteur ou passager d'un véhicule à deux roues d'une cylindrée supérieure à 125 cm³, Accidents résultant de l'usage de stupéfiants ou de tranquillisants ou de l'abus de boissons alcoolisées, La participation à une rixe (sauf cas légitime défense), Le suicide ou tentative.

➔ Validité

L'assurance couvre l'assuré d'une rentrée scolaire à l'autre, 24h/24 (sous réserve du paiement de la cotisation).

➔ Où s'exercent les garanties

En France Métropolitaine, D.O.M. et T.O.M. et pays membres de la C.E.E.,
Dans le reste du monde lors de séjours inférieurs à 6 mois.

➔ Assistance - Rapatriement

Les Assurances FEC ont souscrit une garantie auprès d'EUROP ASSISTANCE pour tous les participants aux voyages collectifs organisés par l'établissement.
Cette convention est valable dans le monde entier (sauf pays en état de guerre).

➔ Responsabilité civile

Afin d'éviter un double emploi avec le contrat responsabilité civile des parents (Multirisques, RC Familiale...), nous ne garantissons pas la responsabilité civile personnelle des élèves.



Garanties & Capitaux



Décès

Capital de **5 000 €**

Invalidité

jusqu'à 32% d'invalidité % de (*) **47 000 €**
de 33% à 89% d'invalidité % de **70 000 €**
supérieure ou égale à 90% d'invalidité % de **100 000 €**
(* Franchise relative de 6%)

Frais Médicaux

Pharmaceutiques, chirurgicaux, transports, hospitalisation après intervention de la sécurité sociale et/ou complémentaire **FRAIS RÉELS**
(maxi 4 fois le barème S.S.)

Frais Chambre particulière

35 €/jour
(Franchise 5 jours)

Frais Médicaux prescrits

Maïs non remboursés par le régime obligatoire et/ou complémentaire **200 €**

Frais Dentaire

Par dent ou prothèse dentaire cassée **350 €**

Frais d'Optique

Lunettes de vue ou lentilles **300 €**

Forfait Appareil

Appareil d'orthodontie ou auditif (1 forfait par année scolaire) **500 €**

Frais de Vol/Bris des instruments de musique

pendant les cours - 1 fois par année scolaire Franchise de 30 € **800 €**

Nota

Ce document n'est pas exhaustif et ne constitue qu'un extrait du contrat GENERALI FRANCE ASSURANCES N°12.290.100, auquel il convient de se reporter et disponible auprès de l'établissement.

Frais de Recherche et de transport

Pour transports dans les mêmes conditions de destination que la Sécurité Sociale **8 000 €**

Frais de Prothèse

Inclus location cannes anglaises et béquilles **500 €**

Aide ou Transport Pédagogique

A partir du 3^{ème} jour d'incapacité avec un maximum de 6 mois **450 € par mois**

Frais de Scolarité

Suite à une incapacité supérieure à 90 jours **800 €**

Suivi Psychologique

De l'élève suite à un attentat ou sinistre traumatisant **800 €**

Racket - Agression

Dans l'établissement ou au cours du trajet domicile/établissement, après dépôt de plainte auprès des autorités **100 €**

Vol du cartable et des effets scolaires

Après dépôt de plainte auprès des autorités - 1 fois par année scolaire **70 €**

Dommages aux Biens du Maître de Stage

Franchise de 77 € **10 000 €**

E-REPUTATION des élèves

1 fois par année scolaire et par élève **250 €**



BULLETIN D'ABONNEMENT 2021 – 2022

Le magazine La Salle Liens International est un trimestriel destiné prioritairement aux parents d'élèves et membres des communautés éducatives.

Magazine-vitrine du réseau (150 établissements en France, présent dans 82 pays), sa charte éditoriale se propose notamment :

- > de valoriser les initiatives mutualisables, illustrant l'identité du projet lasallien ;
- > de participer aux grands débats éducatifs du moment ;
- > d'ouvrir le regard sur les expériences lasalliennes à travers le monde ;
- > de porter et de susciter entre ses lecteurs les échanges d'idées et de points de vue, en s'appuyant sur des liens renforcés avec le site internet.

Je souscris à l'abonnement(s) de la revue à **9 € 90** pour les 4 numéros de l'année scolaire

Civilité : Prénom : NOM :

Adresse :

Complément :

Code postal : VILLE : PAYS :



BULLETIN D'ABONNEMENT 2021 – 2022

Le magazine La Salle Liens International est un trimestriel destiné prioritairement aux parents d'élèves et membres des communautés éducatives.

Magazine-vitrine du réseau (142 établissements en France, présent dans 82 pays), sa charte éditoriale se propose notamment :

- > de valoriser les initiatives mutualisables, illustrant l'identité du projet lasallien ;
- > de participer aux grands débats éducatifs du moment ;
- > d'ouvrir le regard sur les expériences lasalliennes à travers le monde ;
- > de porter et de susciter entre ses lecteurs les échanges d'idées et de points de vue, en s'appuyant sur des liens renforcés avec le site internet.

Je souscris à l'abonnement(s) de la revue à **9 € 90** pour les 4 numéros de l'année scolaire

Civilité : Prénom : NOM :

Adresse :

Complément :

Code postal : VILLE : PAYS :